

Panossas - Les Buissières

n°2211237

Matthieu Poux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15105>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Matthieu Poux, « Panossas - Les Buissières », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 30 juillet 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15105>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Panossas - Les Buisnières

n°2211237

Matthieu Poux

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?
ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=5.166;45.660;5.216;45.694](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=5.166;45.660;5.216;45.694)

- 1 Cette première campagne de fouilles extensives menée sur le site des Buisnières à Panossas visait à approfondir la connaissance des deux secteurs déjà sondés en 2012 qui concernent, respectivement, un édifice thermal préservé par la végétation d'un bosquet, d'une part, une zone à vocation agricole et artisanale située 150 m plus à l'ouest, d'autre part. Conformément aux prescriptions de la CIRA, elle s'est principalement concentrée sur ce dernier secteur, afin de reconnaître le plan d'un grand bâtiment tripartite visible sur les clichés aériens.
- 2 Découvert dans les années 1960, le bâtiment thermal se distingue par son état de conservation exceptionnel, signalé par des hauteurs de maçonneries qui affleurent sous le bosquet à plus de 4 m de hauteur. Les tranchées de sondage ouvertes en 2012 ont permis d'appréhender son plan d'ensemble, sa stratigraphie, la disposition et la décoration de ses principaux espaces. L'ampleur de l'édifice, l'épaisseur de ses maçonneries et le luxe de sa décoration militent pour des thermes publics plutôt que pour un balnéaire privé rattaché à une *villa*.
- 3 La campagne de cette année, conduite sur des surfaces plus étendues mais limitée à un nettoyage superficiel des maçonneries doublé de quelques sondages, a permis d'en compléter le plan. L'édifice, qui s'étend sur plus de 1200 m², comporte au moins deux pièces supplémentaires (A6 et AT) qui viennent s'accoler au nord de l'ensemble mis en évidence en 2012 (A1-A5). Elles n'ont été dégagées que partiellement et leur fonction demeure inconnue. La première (A6) comporte des *tubuli* encore en place sur les parois et semble avoir été chauffée par hypocauste, tandis que la seconde (A7) communiquait avec la pièce A4 par un seuil revêtu de placages de marbre. La mise en évidence, dans la

pièce A4, d'une abside terminale inscrite dans l'enfilade des pièces fouillées l'année dernière, semble avoir abrité une fontaine ou une vasque récupérée. Il se confirme que la pièce A5 était chauffée, des restes de pilettes ayant été mis au jour sous les blocs de la *suspensura* effondrée. Les murs extérieurs de cette pièce et de la pièce à abside A2 présentent encore une couche d'enduit de tuileau en très bon état. Une porte d'accès aménagée dans l'angle sud-est du bâtiment était accessible par un large escalier, dont les marches ont été récupérées. Deux collecteurs d'eaux usées ont été repérés le long de sa façade sud. Au nord du *praefurnium* A3, une dernière pièce (G) dotée d'un sol en mortier, correspondant à un local de service ou à une cuisine profitant du foyer des thermes, a été partiellement dégagée. Deux monnaies de Domitien ont été extraites du sol en mortier de la pièce A4 (dépôt de fondation ?). Elles suggèrent une datation précoce pour la construction du balnéaire, dans lequel aucun mobilier n'a été retrouvé à l'exception d'un fond de vase allobroge estampillé SEWO retrouvé dans l'égout assurant l'évacuation du bassin sud de la pièce A2, qui situe sa fréquentation dans le courant des II^e et III^e s.

- 4 Plus à l'est ont été mises au jour plusieurs pièces constitutives d'un second corps de constructions (corps de bâtiments F), séparé des thermes par un étroit couloir. Deux d'entre elles ont été sondées. La première, dotée d'une niche aménagée en fontaine et d'une évacuation surmontée d'une banquette, est identifiée comme une latrine conservée sur plus de deux mètres d'élévation. La seconde, dotée d'un sol en mortier et d'enduits peints, repose sur un mur d'époque antérieure mis en évidence sous son radier de sol, qui suggère l'existence d'un premier corps de bâtiments daté du 1^{er} s. apr. J.-C. La fonction de ces pièces et leur liaison avec le balnéaire restent à établir.
- 5 Au nord-ouest des thermes, un long fossé mis en évidence par les clichés aériens (« coulée verte ») a fait l'objet d'une tranchée de sondage transversale. Large de près de 10 m, pour une profondeur atteignant près de 3 m, il est doublé sur son côté nord par un blocage de blocs de pierre. Ce fossé pourrait correspondre à un bief aménagé ou à un collecteur à ciel ouvert, ce que l'étude géomorphologique des coupes et l'analyse des prélèvements n'a pas permis de confirmer.
- 6 À l'ouest, dans la parcelle 749, un grand secteur de fouille ouvert au nord des structures sondées en 2012 a mis au jour un imposant entrepôt mesurant plus de 51 m de long par 18 m de large. Ses murs, épais de 90 cm (trois pieds), délimitent deux bastions latéraux dotés de planchers suspendus sur cinq murets parallèles, ventilés par des ouvertures ménagées en façade et dans les murets. Ces deux bastions s'élèvent de part et d'autre d'une vaste cour centrale de près de 500 m², dans laquelle étaient stockées de grandes dalles de voie, récupérées ou en attente de pose. Les extérieurs du bâtiment sont occupés par des sols de circulation, identifiés comme des niveaux de voie ou de chemin. L'ensemble correspond à un type de grenier sur planchers suspendus (*granarium sublimatum*) bien caractérisé par les sources écrites et les découvertes archéologiques effectuées en Gaule, en Italie ou dans d'autres provinces de l'Occident romain. Il s'en singularise cependant par ses dimensions et sa capacité très importantes (entre 44 et 116 m³, ou 70 tonnes de céréales), sans équivalent sur les établissements ruraux contemporains, lesquels ne trouvent d'équivalent que dans les grands *horrea* urbains d'Italie, de Belgique ou de Germanie. Elles s'opposent, là encore, à un usage strictement privatif et plaident en faveur d'un entrepôt public ou semi-public, dédié à la centralisation ou à la collecte de ressources agricoles pour une diffusion à plus grande échelle. Cette hypothèse est confortée par la découverte de deux pieds de table en marbre, susceptibles de correspondre à des supports de *ponderarium*.

- 7 Le mobilier retrouvé dans cet ensemble et à ses abords date sa construction de la fin du 1^{er} ou du début du II^e s. apr. J.-C. Il a été utilisé au moins jusqu'à la fin du III^e s. apr. J.-C., comme en témoigne une bourse d'*antoniniani* éparpillée le long de sa façade. Le *terminus post quem* de son abandon définitif est donné par une monnaie de Constantin extraite des niveaux de démolition, dans lesquels une sépulture à inhumation d'époque tardive (médiévale ?) a été aménagée. L'entrepôt s'installe sur des niveaux d'occupation et de construction plus anciens (atelier de forge, sols de circulation), datés entre l'époque augustéenne et la fin de l'époque flavienne. Sous les travées du bastion nord, un mur d'époque antérieure a été mis en évidence, qui se rattache de par son orientation à l'ensemble de bâtiments (B) recoupé en 2012. Un dernier bâtiment maçonné (K) s'adosse à la façade septentrionale de l'entrepôt. Également visible sur les clichés aériens, il semble se développer sur plusieurs dizaines de mètres en direction du nord.
- 8 Les découvertes de cette année suscitent de nouvelles interrogations quant à la fonction du site des Buisnières (*villa*, station routière, agglomération secondaire ?), qui ne pourra être établie avec certitude qu'au terme de plusieurs années de fouilles extensives. Des recherches à plus large échelle, portant sur son environnement topographique et paléoenvironnemental, devraient également permettre de mieux comprendre son insertion dans le réseau régional d'occupations et de voirie antiques. Cette perspective justifie la mise en œuvre d'un programme de fouille pluriannuel, échelonné entre les années 2014 et 2016.
-

INDEX

Index chronologique : Antiquité

Mots-clés : thermes, tubuli, abside, latrines, monnaie, vase, grenier, sépulture, bâtiment

opération Fouille programmée (FP)

Index géographique : Rhône-Alpes, Isère (38), Panossas

Keywords : Antiquity

AUTEURS

MATTHIEU POUX

Université Lyon II